



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Laval



Québec 

Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaëthane Dubé
Jean-Pierre Barrette	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Marc-André Gauthier
Anne Binette Charbonneau	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Victor Kapas / Noah Strycker /
André Nantel, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2016

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Démographie	4
Conditions de vie	6
Mesure du faible revenu	6
Revenu médian des familles	7
Marché du travail	8
Population active, emploi et chômage	8
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	10
Comptes économiques	12
Produit intérieur brut	12
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	18
Investissements	18
Permis de bâtir	21
Santé	23
Éducation	25
Taux de diplomation aux études collégiales	25
Nombre de diplômés au baccalauréat	27
Culture et communications	30
Concepts et définitions	32

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de Laval couvre une superficie en terre ferme de 246 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique¹ et ne comporte que la municipalité de Laval. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population lavalloise est de 1 728,6 hab./km², ce qui la positionne au deuxième rang des régions administratives, derrière Montréal et devant la Montérégie.

Aires protégées²

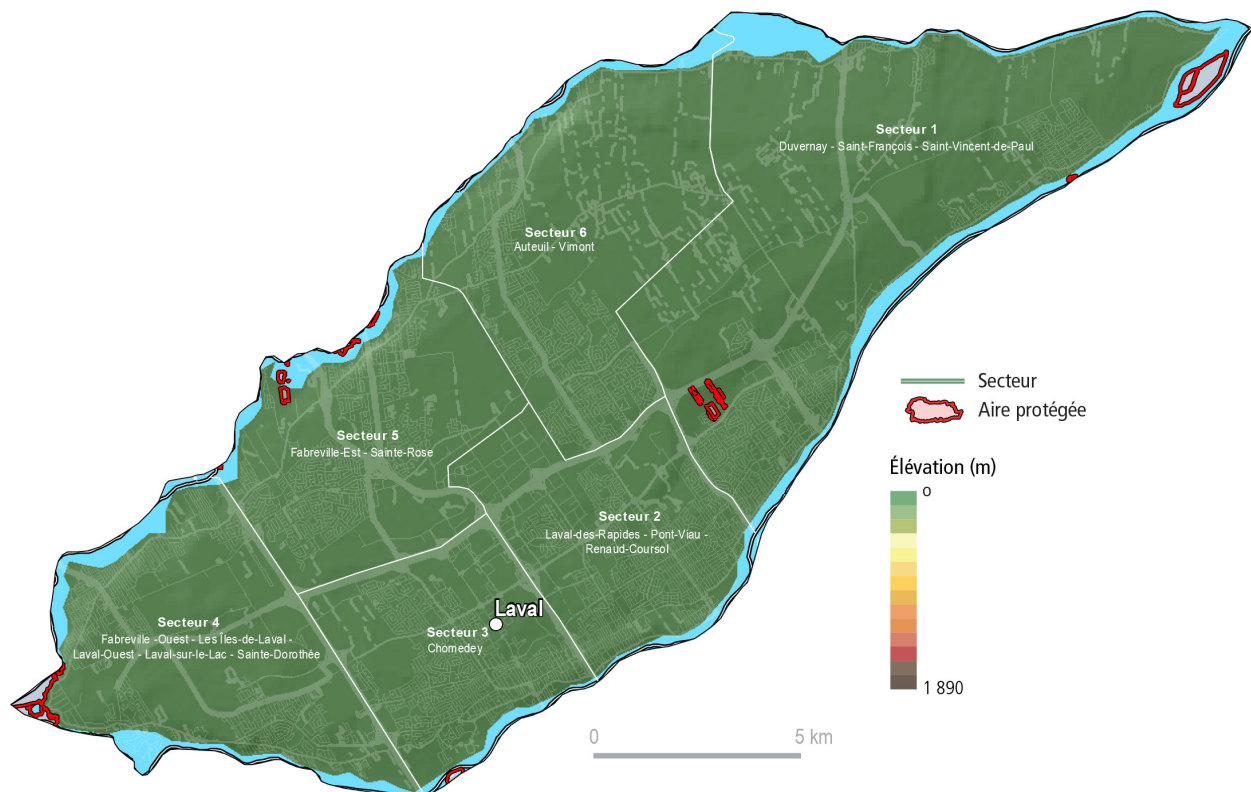
par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Laval se trouvent, en totalité ou en partie, 12 aires protégées. Elles couvrent 1,8 km², soit 0,67 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Laval est constituée de quatre réserves naturelles reconnues, dont trois sont situées dans le secteur de la réserve du Boisé-Papineau, au cœur de l'île, et de quatre habitats fauniques principalement situés en milieu aquatique. Ils contribuent respectivement à la protection de 0,83 km² et 0,76 km².

Carte 1.1

Aires protégées, Laval, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau et Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Laval comptait 425 200 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 6^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Lanaudière et tout juste devant Chaudière-Appalaches. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, Laval a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années. En 2001, ce poids était de 4,7 %.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Laval et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p
	n				pour 1 000		
Laval	350 332	372 495	406 098	425 225	12,3	17,3	11,5
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de Laval affiche une des plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, sa population a crû en moyenne à un taux annuel de 11,5 pour mille entre 2011 et 2015. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'accroissement annuel moyen a été de 7,9 pour mille. La croissance démographique à Laval, comme dans la plupart des autres régions, est toutefois un peu moins rapide en 2011-2015 que pendant la période 2006-2011.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de Laval est un peu plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. Cette région est l'une de celles où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2015, leur part y est de 22,6 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 20,7 % dans l'ensemble du Québec. La part des personnes âgées de 65 ans et plus est quant à elle légèrement plus faible qu'à l'échelle québécoise (16,6 % contre 17,6 %). Toutes proportions gardées, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, sont également un peu moins nombreux à Laval (60,8 % contre 61,7 %). L'âge moyen des habitants de la région est de 40,9 ans, comparativement à 41,7 ans dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, Laval et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Laval	425 225	96 063	258 684	70 478	100,0	22,6	60,8	16,6	41,3	40,9
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de Laval, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 216 500 femmes contre 208 700 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Laval est cependant la seule région qui compte également un peu plus de femmes chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, Laval et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Laval	49 059	47 004	128 718	129 966	30 961	39 517	208 738	216 487
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Laval (7,5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,9 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en diminution de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, Laval et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Laval	8,4	8,1	7,8	7,5	7,5	– 0,9
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 3,5 fois plus élevé pour les familles monoparentales (19,6 %) que pour les couples (5,6 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 2,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,6 point pour les couples. Toujours en 2013, on dénombre dans la région 8 590 familles à faible revenu, dont 2 940 sont monoparentales et 5 650 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laval, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	8,4	8,1	7,8	7,5	7,5	– 0,9
Famille comptant un couple	6,3	6,0	5,8	5,7	5,6	– 0,6
Sans enfants	6,0	5,7	5,6	5,5	5,6	– 0,4
Avec 1 enfant	6,3	6,0	5,7	5,5	5,4	– 0,9
Avec 2 enfants	5,2	5,1	5,0	4,8	4,7	– 0,6
Avec 3 enfants et plus	10,4	9,7	9,2	9,0	8,8	– 1,7
Famille monoparentale	22,0	21,7	21,5	19,8	19,6	– 2,3
Avec 1 enfant	19,5	19,6	19,8	18,3	18,1	– 1,4
Avec 2 enfants	23,8	22,6	21,7	19,8	20,0	– 3,9
Avec 3 enfants et plus	35,0	35,5	32,8	31,7	30,2	– 4,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,9 % dans la région de Laval. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 69 870 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, Laval et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Laval	68 577	69 870	1,9
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,6 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Mais encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 44 220 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, Laval et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Laval	43 099	44 220	2,6
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, on dénombre environ 227 000 emplois dans la région de Laval. Il s'agit d'une croissance de près de 30 000 emplois par rapport à 2005. Le taux d'emploi s'établit à 59,5 % en 2015, soit un niveau semblable à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %). C'est cette situation qui prévalait aussi au début de la période (respectivement 60,7 % et 60,2 %).

Au cours des dix dernières années, la progression de l'emploi s'observe principalement dans celui à temps plein (+ 22 800). La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total demeure inchangée à près de 20 %.

Entre 2005 et 2015, la croissance de l'emploi se partage entre les hommes (+ 17 300) et les femmes (+ 10 700) et touche principalement le secteur des services (+ 24 900) ainsi que les personnes de 30 ans et plus (+ 27 700).

En 2015, environ 31 000 personnes viennent gonfler les rangs de la population active comparativement à 2005. Le taux d'activité se fixe à 64,7 %, soit un taux presque identique à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %); en 2005, le taux d'activité de la région (65,9 %) était aussi similaire au taux provincial (65,6 %). À 8,0 %, le taux de chômage lavallois est similaire au taux de l'ensemble du Québec (7,6 %) en 2015.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laval et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Laval				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005 k	2005	2015
Population active	196,6	244,3	227,4	30,8 [†]	4 038,0	4 434,2
Emploi	181,1	226,9	209,1	28,0 [†]	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	145,2	176,3	168,0	22,8 [†]	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	35,8	50,6	41,1	5,3	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	50,2	54,8	50,5	0,3	948,3	973,5
30 ans et plus	130,9	172,1	158,6	27,7 [†]	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	94,5	113,5	111,8	17,3	1 972,6	2 136,8
Femmes	86,6	113,4	97,3	10,7	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	37,0	41,9	40,1	3,1	925,8	837,0
Secteur des services	144,1	185,0	169,0	24,9 [†]	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	15,5	17,4	18,3	2,8	332,5	337,2
	%		Écart (points de %)		%	
Taux d'activité	65,9	70,2	64,7	- 1,2	65,6	64,8
Taux de chômage	7,9	7,1	8,0	0,1	8,2	7,6
Taux d'emploi	60,7	65,2	59,5	- 1,2	60,2	59,9
Part de l'emploi à temps partiel	19,8	22,3	19,7	- 0,1	18,2	19,7

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans la région de Laval en 2014 et de son évolution par rapport à 2013. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers et, à ce titre, elles ne se prêtent pas aux erreurs d'échantillonnage.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 177 064 dans la région lavalloise en 2014, en hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente, ce qui est légèrement en dessous de la croissance dans l'ensemble du Québec (+ 0,6 %). L'augmentation du nombre de travailleurs à Laval se poursuit pour une cinquième année consécutive et se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs à Laval recule de 0,2 point de pourcentage en regard de 2013 et s'établit à 79,8 %, ce qui représente un retour au niveau de 2012, après le sommet historique de 80,0 % atteint en 2013. Malgré ce repli, le taux de travailleurs dans la région de Laval demeure supérieur au taux du Québec, 75,9 %.

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans la région de Laval, pour un écart de 5,5 points de pourcentage. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est légèrement estompé à Laval. À l'échelle du Québec, un écart de 4,1 points sépare le taux de travailleurs de sexe masculin de celui des femmes.

Revenu d'emploi médian

Dans la région de Laval, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 1,9 % pour s'établir à 40 660 \$ en 2014, ce qui est supérieur au revenu d'emploi enregistré pour l'ensemble du Québec (38 723 \$).

Comme dans la grande majorité des régions du Québec, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes à Laval, ces dernières gagnent 17,5 %¹ de moins que les déclarants de sexe masculin. Notons qu'à l'échelle du Québec, la différence entre le revenu d'emploi des hommes et celui des femmes se chiffre à 21,5 %. Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est légèrement estompée dans l'ensemble du Québec, tout comme dans la région de Laval.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, région administrative de Laval et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Laval	176 115	177 064	0,5	80,0	79,8	- 0,2	39 896	40 660	1,9
Hommes	89 350	89 882	0,6	82,8	82,6	- 0,2	44 283	45 220	2,1
Femmes	86 765	87 182	0,5	77,3	77,1	- 0,2	36 478	37 328	2,3
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de Laval enregistre un PIB de 13,8 G\$ en 2014, ce qui constitue 4,0 % de l'économie du Québec. La région figure au sixième rang en ce qui concerne son importance économique dans le Québec. Elle se situe derrière Chaudière-Appalaches dont la part dans le PIB du Québec est de 4,4 %.

Le PIB de Laval croît de 2,6 % relativement à l'année précédente, soit la même augmentation annuelle moyenne entre les années 2007 et 2014. À titre indicatif, le PIB de l'ensemble du Québec augmente de 2,3 % en 2014 et son taux de croissance annuel moyen au cours des sept dernières années est de 2,6 %.

Produit intérieur brut par industrie

L'économie de Laval est orientée vers le secteur des services qui occupe 79,3 % du PIB. Ce secteur, dont la production se chiffre à 10,9 G\$ en 2014, croît de 2,8 %. De leur côté, les industries productrices de biens voient leur production augmenter de 1,6 % en 2014. Au cours des sept dernières années, le taux de croissance annuel moyen du secteur des biens n'est que de 0,2 %, tandis qu'il se chiffre à 3,3 % dans le secteur des services. Dans l'ensemble du Québec, les secteurs des biens et des services augmentent tous les deux de 2,3 % en 2014, et leur taux de croissance annuel moyen est de 1,5 % pour le premier et de 3,1 % pour le second.

Le groupe de la fabrication, dont la part dans le PIB lavallois s'élève à 12,5 %, fait une remontée de 5,1 % en 2014. Ses principales bases économiques affichent toutes des hausses; de fait, la fabrication de produits chimiques, les activités diverses de fabrication, la fabrication de produits métalliques, la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc et la fabrication de meubles et de produits connexes augmentent respectivement de 4,5 %, de 4,1 %, de 4,0 %, de 3,1 % et de 0,5 %. En outre, les services publics connaissent une hausse de leur production de 1,9 %, tandis que l'industrie de la construction recule pour une deuxième année consécutive (– 4,5 %).

Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers occupe une place prépondérante dans l'économie régionale (21,2 %). Cette base économique croît de 4,1 %, un taux supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 3,4 %). Il s'agit également de la plus forte augmentation parmi les bases économiques du secteur des services de Laval; les services professionnels, scientifiques et techniques suivent avec une hausse de 4,0 %. Les deux industries-clés du commerce connaissent également des bons résultats en 2014 : une hausse de 3,5 % pour le commerce de détail et de 1,4 % pour le commerce de gros. À cela s'ajoutent les bases économiques que sont les autres services, sauf les administrations publiques, et les services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement qui augmentent respectivement de 2,2 % et de 1,9 %. L'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, industrie importante en termes de part dans le PIB régional, enregistre une hausse de 3,5 %. De leur côté, les administrations publiques et l'hébergement et les services de restauration s'élèvent respectivement de 2,2 % et de 2,0 %. Enfin, l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs croît de 0,9 %, alors que l'industrie de l'information et culturelle recule de 1,8 % en 2014.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Laval, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$				%	
Ensemble des industries	11 568 226	13 455 477	13 800 356	100,0	2,6	2,6
Secteur de production de biens	2 824 675	2 814 217	2 860 320	20,7	0,2	1,6
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	x	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	31 874	51 289	51 481	0,4	7,1	0,4
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	7 585	13 007	12 654	0,1	7,6	- 2,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	...	...	...
Services publics	249 030	228 661	233 059	1,7	- 0,9	1,9
Construction	867 827	847 721	809 370	5,9	- 1,0	- 4,5
Fabrication	1 652 391	1 643 986	1 728 606	12,5	0,6	5,1
Fabrication d'aliments	206 376	177 924	204 240	1,5	- 0,1	14,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	17 028	18 227	0,1	...	7,0
Fabrication de produits en bois	48 210	38 297	39 009	0,3	- 3,0	1,9
Fabrication du papier	37 512	20 696	21 752	0,2	- 7,5	5,1
Impression et activités connexes de soutien	80 685	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	232 734	286 879	299 846	2,2	3,7	4,5
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	153 112	140 478	144 892	1,0	- 0,8	3,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	43 836	36 412	37 486	0,3	- 2,2	2,9
Première transformation des métaux	67 487	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	144 333	171 043	177 885	1,3	3,0	4,0
Fabrication de machines	112 652	101 287	99 027	0,7	- 1,8	- 2,2
Fabrication de produits informatiques et électroniques	29 632	40 989	40 015	0,3	4,4	- 2,4
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	60 535	51 533	45 898	0,3	- 3,9	- 10,9
Fabrication de matériel de transport	205 205	280 276	315 275	2,3	6,3	12,5
Fabrication de meubles et de produits connexes	86 330	60 311	60 637	0,4	- 4,9	0,5
Activités diverses de fabrication	57 143	60 971	63 460	0,5	1,5	4,1
Secteur des services	8 743 551	10 641 260	10 940 036	79,3	3,3	2,8
Commerce de gros	1 057 559	1 126 319	1 142 294	8,3	1,1	1,4
Commerce de détail	935 826	1 104 393	1 142 738	8,3	2,9	3,5
Transport et entreposage	316 547	301 471	311 300	2,3	- 0,2	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	264 166	297 718	292 267	2,1	1,5	- 1,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 338 730	2 803 217	2 918 906	21,2	3,2	4,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	648 933	907 565	944 031	6,8	5,5	4,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	378 033	465 768	474 668	3,4	3,3	1,9
Services d'enseignement	616 415	770 820	773 286	5,6	3,3	0,3
Soins de santé et assistance sociale	867 665	1 175 302	1 216 477	8,8	4,9	3,5
Arts, spectacles et loisirs	93 913	97 702	98 548	0,7	0,7	0,9
Hébergement et services de restauration	266 780	317 976	324 274	2,3	2,8	2,0
Autres services, sauf les administrations publiques	289 030	374 773	383 079	2,8	4,1	2,2
Administrations publiques	669 955	898 236	918 167	6,7	4,6	2,2

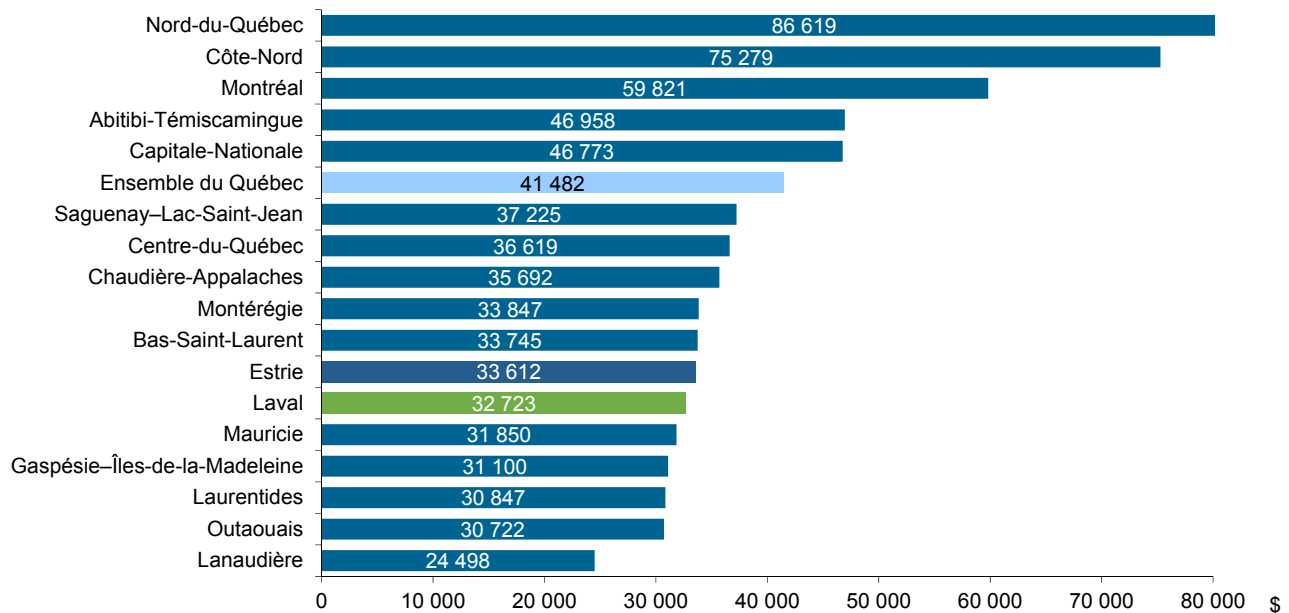
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant dans la région de Laval croît de 1,4 % pour atteindre 32 723 \$. Laval figure au 12^e rang parmi les régions du Québec, soit un rang nettement moins élevé que celui du PIB régional (6^e rang). En fait, contrairement à la région de Montréal, Laval voit plutôt ses habitants aller travailler dans les régions voisines. Ainsi, on compte plus d'habitants que de travailleurs, ce qui explique le montant moins élevé du PIB par habitant à Laval. À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 482 \$, ce qui constitue une hausse de 1,5 % relativement à l'année dernière.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,9 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît à Laval avec nettement moins de vigueur en 2014, soit de 0,9 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable principalement à l'effet conjugué d'une augmentation plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques ainsi que d'une baisse du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 25 952 \$ par habitant en 2014, Laval se classe au septième rang des régions administratives, tout juste devant Lanaudière (25 420 \$), mais derrière L'Abitibi-Témiscamingue (26 451 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 \$ par habitant, soit exactement 93 \$ de plus qu'à Laval. Depuis 2002, c'est la deuxième fois seulement que Laval enregistre un revenu disponible en deçà de celui du Québec.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des particuliers permet de mieux comprendre l'origine du léger retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des Lavallois sera décortiquée et comparée avec celles des particuliers de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Laval et ensemble du Québec, 2014

	Laval	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	32 691	31 537	1 154
Rémunération des salariés	26 177	24 790	1 387
Revenu mixte net	3 362	3 513	- 151
Revenu agricole net	1	71	- 71
Revenu non agricole net	1 501	1 743	- 242
Revenu de location	1 860	1 698	162
Revenu net de la propriété	3 153	3 234	- 82
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	7 524	8 235	- 712
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	81	107	- 26
Des sociétés financières	1 949	2 175	- 226
Des administrations publiques	5 398	5 890	- 492
Administration fédérale	2 387	2 600	- 212
Administration provinciale	1 615	1 776	- 161
Administrations autochtones	0	5	- 5
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 396	1 509	- 114
Des non-résidents	96	63	32
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	14 262	13 726	536
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	357	377	- 20
Aux sociétés financières	4 121	3 944	177
Aux administrations publiques	9 563	9 259	305
Impôts directs des particuliers	6 291	6 082	209
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 755	2 628	127
Autres transferts courants aux administrations publiques	517	548	- 31
Aux non-résidents	221	146	75
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	25 952	26 046	- 93

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Le revenu primaire

Le retard de la région n'est certainement pas attribuable au revenu primaire, soit le revenu que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. En effet, Laval (32 691 \$) affiche un revenu primaire par habitant supérieur à celui de l'ensemble du Québec (31 537 \$).

La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés dans la région de Laval (26 177 \$) demeure au-dessus de celle de l'ensemble de la province (24 790 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen des employés y sont supérieurs.

Toutefois, Laval affiche un revenu mixte net par habitant en dessous de la moyenne québécoise. Cette deuxième composante en importance du revenu primaire englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

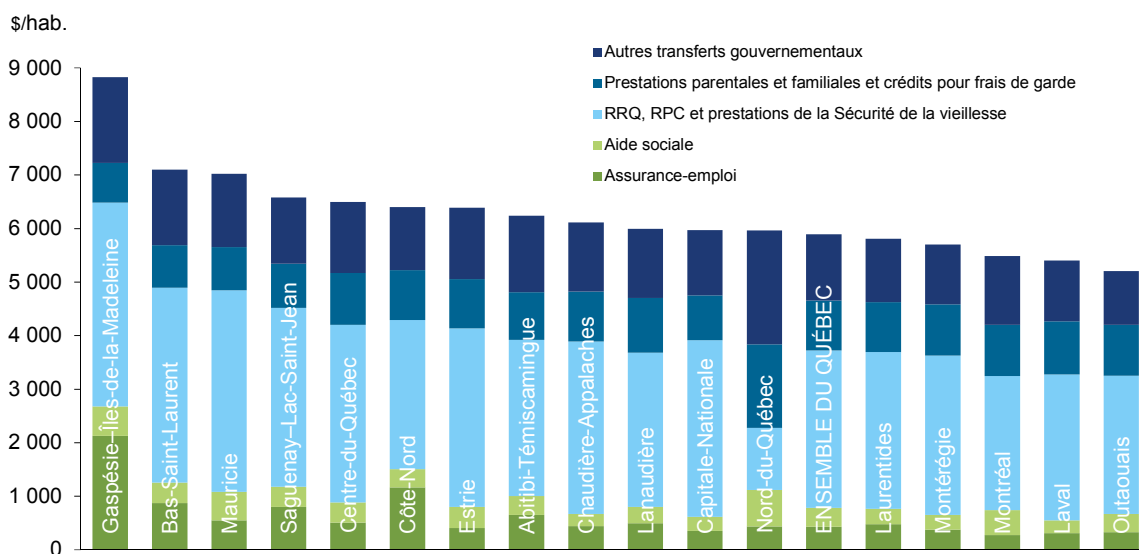
La région de Laval tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2014, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, 5 398 \$ par habitant dans la région, soit 492 \$ de moins que l'ensemble du Québec. Il faut souligner que les Lavallois ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, Laval reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ainsi que du Régime de pensions du Canada (RPC), étant donné que la population y est relativement jeune. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent plus élevées dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont plus faibles à Laval (1 949 \$) que dans l'ensemble de la province (2 175 \$).

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu primaire plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont plus importants à Laval (9 563 \$) que dans l'ensemble du Québec (9 259 \$). Notons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les Lavallois aux administrations publiques a augmenté légèrement entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les Lavallois ont cotisé, en moyenne, 4 121 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est davantage que dans l'ensemble du Québec (3 944 \$).

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de Laval devraient atteindre 916,3 M\$, en hausse de 8,1 %, suivant des reculs de 10,5 % en 2014 et de 13,2 % en 2013. La région représenterait ainsi 2,5 % du total québécois (37,3 G\$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, Laval arrive au cinquième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 24,1 % de l'investissement régional, sont en déclin de 7,8 % en 2015, pour atteindre 220,8 M\$, à la suite du gain de 19,7 % en 2014 et du recul de 25,7 % en 2013. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 1,5 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans les secteurs des services publics (87,9 M\$) et la fabrication (73,7 M\$), soit respectivement 39,8 % et 33,4 % du total des industries productrices de biens et respectivement 9,6 % et 8,0 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 75,9 % de l'investissement régional, est en hausse de 14,4 % en 2015 et se chiffre à 695,4 M\$, à la suite des reculs de 18,6 % en 2014 et de 9,1 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 3,0 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 277,2 M\$ en 2015, soit 39,9 % du total des industries productrices de services et 30,3 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 49,7 % de l'investissement total, est en progression de 17,9 % en 2015, pour s'élever à 455,0 M\$, à la suite des reculs de 12,9 % en 2014 et de 37,3 % en 2013. La croissance en 2015 contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de Laval représente 2,5 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics demeurent relativement stables en 2015, pour s'établir à 461,2 M\$, à la suite de la diminution de 8,4 % en 2014 et de l'augmentation de 31,3 %. La légère décroissance en 2015 contraste avec la hausse de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Laval accapare 2,4 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 59,5 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 40,5 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Laval, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$					%		
Industries productrices de biens	181,5	269,1	200,1	239,5	220,8	- 7,8	24,1	1,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	1,2	1,9	12,8	13,8	9,7	- 29,7	1,1	1,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	—	—	x	x	x	..	..	..
Services publics	70,4	161,8	68,6	104,6	87,9	- 15,9	9,6	1,4
Construction	38,3	45,9	x	x	x	..	..	..
Fabrication	71,6	59,6	70,2	66,2	73,7	11,3	8,0	1,8
Industries productrices de services	679,0	821,5	746,7	607,9	695,4	14,4	75,9	3,0
Commerce de gros	24,9	30,4	40,9	27,2	66,9	146,0	7,3	10,1
Commerce de détail	41,6	74,0	F	59,7	65,3	9,4	7,1	5,5
Transport et entreposage	70,4	103,5	45,7	60,5	72,4	19,7	7,9	2,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	33,9	44,4	13,4	15,1	16,0	6,0	1,7	1,1
Finance et assurances ³	94,6	138,5	x	12,3	11,5	- 6,3	1,3	3,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	46,3	60,0	49,4	48,1	59,7	24,0	6,5	3,5
Services professionnels scientifiques et techniques	25,7	37,6	17,0	17,2	23,2	34,6	2,5	6,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,4	0,4	x	1,8	2,3	27,8	0,3	3,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	16,1	18,0	x	14,6	8,5	- 41,8	0,9	4,6
Services d'enseignement	52,1	56,7	60,9	23,3	28,1	20,3	3,1	1,4
Soins de santé et assistance sociale	44,6	44,0	x	38,8	28,5	- 26,6	3,1	1,3
Arts, spectacles et loisirs	6,5	4,4	3,1	2,0	3,5	76,6	0,4	1,2
Services d'hébergement et de restauration	30,6	33,7	F	19,3	28,0	45,1	3,1	3,9
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	10,0	14,5	x	3,0	4,4	44,8	0,5	3,6
Administrations publiques ⁵	181,3	161,3	329,0	264,9	277,2	4,7	30,3	3,3
Secteur privé	499,0	707,2	443,4	386,1	455,0	17,9	49,7	2,5
Secteur public	361,6	383,4	503,4	461,3	461,2	0,0	50,3	2,4
Construction	451,2	611,4	641,6	505,1	545,5	8,0	59,5	2,3
Matériel et outillage	409,3	479,2	305,2	342,2	370,7	8,3	40,5	2,8
Total	860,5	1 090,6	946,8	847,4	916,3	8,1	100,0	2,5

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

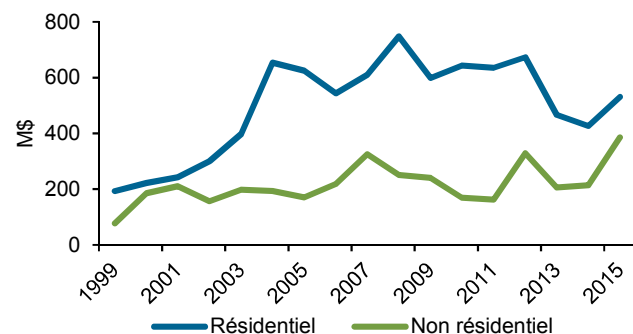
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par la municipalité de Laval atteint 916,4 M\$ en 2015, en hausse de 43,0 % par rapport à 2014. La croissance s'observe dans les secteurs commercial (+ 240,7 %), institutionnel (+ 33,2 %) et résidentiel (+ 24,5 %), alors que le secteur industriel (– 71,7 %) est en baisse.

Figure 6.2.1

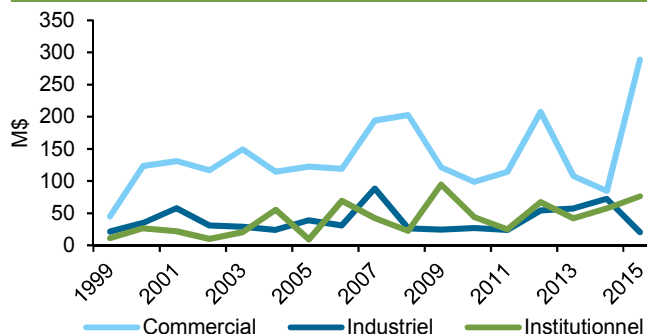
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Laval, 1999 à 2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Laval, 1999 à 2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Dans le secteur commercial, la municipalité a octroyé en 2015 pour 288,9 M\$ de permis, soit la meilleure année enregistrée depuis le début de la série de données, en 1998. Également, il y a un regain dans le secteur résidentiel avec 530,7 M\$ (+ 24,5 %) en 2015, mais il reste tout de même en deçà de sa moyenne 2011-2014 de 550,5 M\$. Cependant, la municipalité connaît l'un de ses pires résultats pour le secteur industriel (20,5 M\$ en 2015). Il faut remonter en 1998, au tout début de la série de données, pour trouver une valeur plus faible. Dans le secteur institutionnel, Laval enregistre pour 76,3 M\$ de permis, soit un montant nettement plus élevé que sa moyenne 2011-2014 : 47,8 M\$.

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, Laval et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Moyenne 2011-2014
	k\$					%	
Laval	798 321	1 002 346	673 887	640 720	916 425	43,0	778 819
Non résidentiel	162 994	328 908	206 762	214 462	385 725	79,9	228 282
Commercial	113 946	207 514	107 580	84 811	288 946	240,7	128 463
Industriel	24 096	54 123	57 418	72 371	20 475	– 71,7	52 002
Institutionnel	24 952	67 271	41 764	57 280	76 304	33,2	47 817
Résidentiel	635 327	673 438	467 125	426 258	530 700	24,5	550 537
Ensemble du Québec	15 489 597	16 062 508	15 203 577	16 030 899	13 844 324	– 13,6	15 696 645
Non résidentiel	5 314 909	5 866 426	6 253 175	7 286 915	5 436 958	– 25,4	6 180 356
Commercial	3 275 802	3 084 319	3 336 490	2 751 448	2 779 009	1,0	3 112 015
Industriel	966 666	1 254 308	1 029 046	1 113 199	1 024 530	– 8,0	1 090 805
Institutionnel	1 072 441	1 527 799	1 887 639	3 422 268	1 633 419	– 52,3	1 977 537
Résidentiel	10 174 688	10 196 082	8 950 402	8 743 984	8 407 366	– 3,8	9 516 289

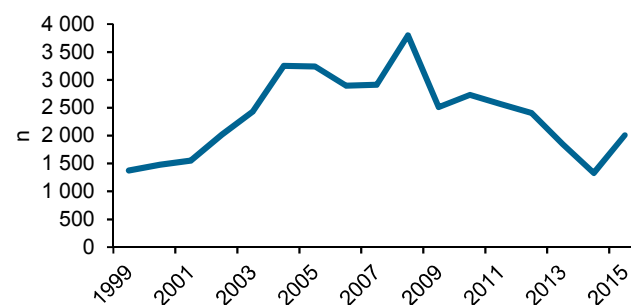
Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

La municipalité de Laval a autorisé la création de 2 006 logements en 2015, comparativement à 1 330 en 2014 (+ 50,8 %). Il s'agit d'une première hausse après quatre baisses annuelles consécutives. La moyenne 2011-2014 se chiffre à 2 036 logements.

Figure 6.2.3

Unités de logement, Laval, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Nombre d'unités de logement, Laval et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
Laval	2 566	2 401	1 846	1 330	2 006	2 036
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

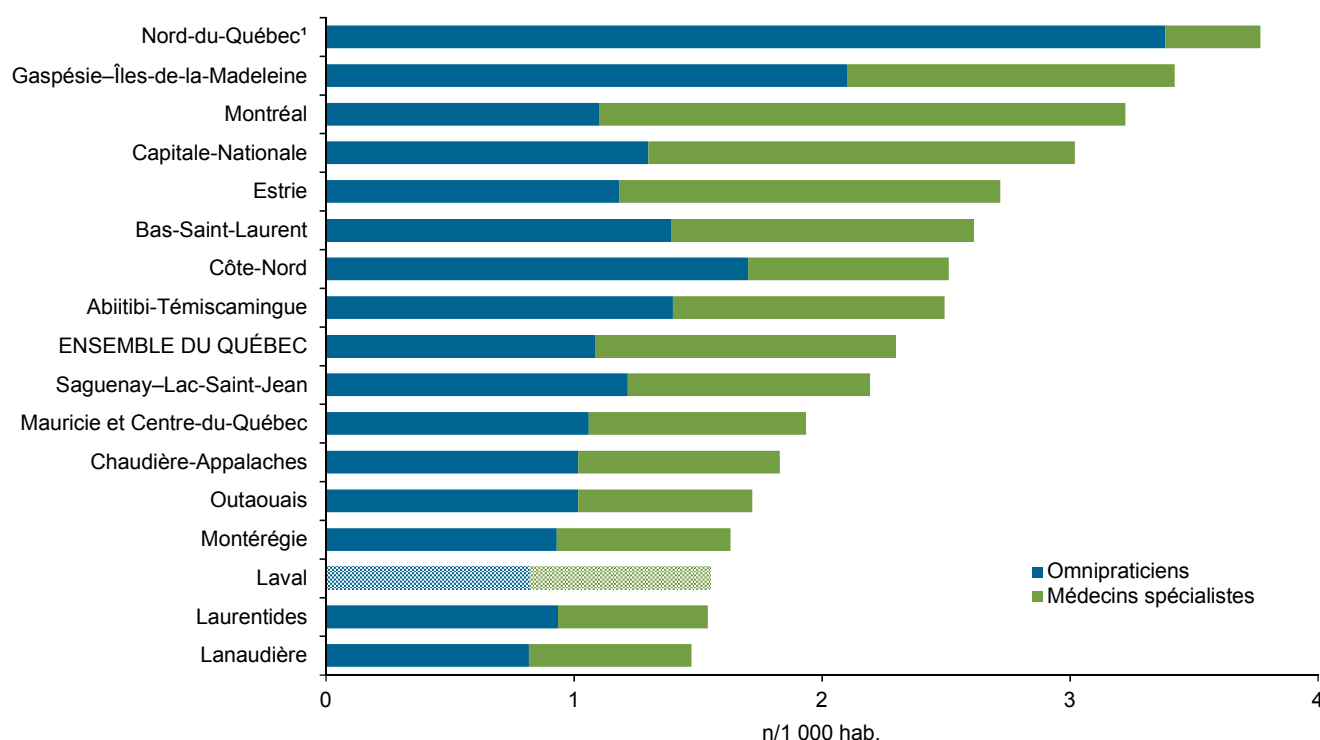
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de Laval, le nombre de médecins s'établit à 653, soit un ratio de 1,6 médecin pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au 14^e rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants, devant les Laurentides et Lanaudière. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 12,2 % dans la région lavalloise. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 21,8 %), mais aussi les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 4,8 % durant cette période. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas, notamment, des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de Laval et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Laval	582	653	12,2	1,46	1,55	0,09
Omnipraticiens	330	346	4,8	0,83	0,82	- 0,01
Spécialistes	252	307	21,8	0,63	0,73	0,10
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 3 749 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,8 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance se reflète dans toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (- 2,4 %), mais principalement chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 9,6 %) et les infirmières auxiliaires (+ 9,6 %). Malgré cette hausse de l'effectif, le nombre d'intervenants pour 1 000 habitants accuse un déclin au cours de cette période (- 2,6 %), en raison d'une croissance plus rapide de la population.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de Laval et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Laval	3 648	3 669	3 622	3 705	3 749	2,8
Infirmières	984	976	946	954	960	- 2,4
Infirmières cliniciennes et praticiennes	710	716	726	753	778	9,6
Infirmières auxiliaires	532	544	552	583	583	9,6
Préposées aux bénéficiaires	1 422	1 433	1 398	1 415	1 428	0,4
Nombre pour 1 000 habitants ³	9,13	9,03	8,79	8,88	8,89	- 2,6
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	- 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 938 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'établissement d'enseignement de la région de Laval est de 60,7 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux de la cohorte précédente. Les étudiants des établissements de Laval affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec pour toute la période observée, mais de façon beaucoup moins importante chez la cohorte de 2008. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Laval est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2008 où il s'élève à 13,5 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 10,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 65,1 % contre 54,8 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 1 096 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 65,3 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 538 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique pour la même année est plus faible, soit 63,0 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (304 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (39,8 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont généralement plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans l'établissement de la région de Laval, 7,4 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (60,7 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (7,4 %) porte à 68,1 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laval, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Préuniversitaire	65,9	68,1	65,4	69,9	65,3
Hommes	59,1	63,7	60,5	62,8	59,1
Femmes	70,7	71,1	68,7	74,3	69,2
Technique	61,3	66,5	65,4	65,2	63,0
Hommes	58,0	61,2	66,2	58,9	62,6
Femmes	64,5	71,2	64,8	70,2	63,4
Accueil ou transition	40,0	45,6	37,2	43,3	39,8
Hommes	35,9	36,5	36,8	36,8	32,5
Femmes	46,1	57,5	37,8	50,0	48,6
Ensemble des programmes	59,1	63,1	58,3	63,3	60,7
Hommes	52,6	56,2	54,4	55,5	54,8
Femmes	64,9	69,0	61,6	69,0	65,1

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 777 bacheliers proviennent de la région de Laval (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de Laval voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 7,4 % (passant de 1 242 à 1 777), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, cette région se démarque des autres par un accroissement continu du nombre de diplômés, comparativement à une instabilité de l'effectif dans les autres régions du Québec. La région connaît également un accroissement important du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat en 2013 par rapport à 2012 (+ 16,8 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Laval et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n						%		
Laval	1 242	1 363	1 388	1 503	1 521	1 777	16,8	7,4	100,0
Hommes	514	511	523	588	607	678	11,7	5,7	38,2
Femmes	728	852	865	915	914	1099	20,2	8,6	61,8
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Laval, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 61,8 % en 2013. Sur toute la période observée, cette proportion est plus souvent demeurée inférieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région de Laval enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 728 à 1 099.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de Laval, cette proportion de diplômés dépasse celle du Québec en 2013 (69,1 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 18,1 % des nouveaux gradués.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Laval, 2008-2013

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	10,5	22,9	63,8	2,7	1 242
2009	10,6	17,7	68,1	3,6	1 363
2010	12,5	18,0	66,2	3,3	1 388
2011	10,8	18,8	68,3	2,2	1 503
2012	12,3	19,5	66,1	2,1	1 521
2013	11,0	18,1	69,1	1,8	1 777
Hommes					
2008	5,8	37,7	54,5	1,9	514
2009	5,9	31,9	59,3	2,9	511
2010	7,5	30,6	59,5	2,5	523
2011	6,1	31,0	60,9	2,0	588
2012	5,6	34,4	58,8	1,2	607
2013	5,5	32,7	60,2	1,6	678
Femmes					
2008	13,9	12,5	70,3	3,3	728
2009	13,5	9,2	73,4	4,0	852
2010	15,5	10,4	70,3	3,8	865
2011	13,8	10,9	73,0	2,3	915
2012	16,8	9,6	70,8	2,7	914
2013	14,4	9,0	74,7	1,9	1 099

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Laval en 2013, la proportion est de 74,7 % chez les femmes et de 60,2 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (14,4 % f c. 5,5 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (9,0 % f c. 32,7 % h).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de Laval obtiennent leur diplôme en 2013 principalement de trois universités (tableau 8.2.3) : l'Université de Montréal (30,1 %), l'Université du Québec à Montréal (24,1 %) et l'Université Concordia (14,9 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université McGill décerne les diplômes à 8,2 % des bacheliers de la région et l'École des hautes études commerciales de Montréal en attribue à 5,5 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Laval, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	2,0	2,3	2,2	2,4	2,3	1,8
Université de Montréal	%	28,8	30,4	30,3	29,9	27,9	30,1
École des hautes études commerciales de Montréal	%	6,1	6,4	6,6	6,7	8,1	5,5
École Polytechnique de Montréal	%	3,4	2,4	2,6	3,5	4,3	2,6
Université de Sherbrooke	%	5,0	3,9	3,4	3,1	3,2	3,5
Université du Québec à Montréal	%	23,8	23,9	23,3	22,4	20,8	24,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	1,4	1,5	1,4	1,1	0,9	1,1
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	—	—	—	0,4	—
Université du Québec à Rimouski	%	—	0,4	—	—	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	1,9	2,2	2,6	2,1	3,3	3,2
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	3,3	2,2	2,5	3,7	3,3	3,5
Télé-université	%	—	1,0	0,5	0,5	0,6	0,8
Université McGill	%	8,1	10,1	9,1	8,0	7,8	8,2
Université Concordia	%	15,5	13,2	15,0	16,4	17,0	14,9
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—	—
Total	n	1 242	1 363	1 388	1 503	1 521	1 777

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de Laval regroupe sur son territoire 18 salles de spectacles, une demi-douzaine d'institutions muséales¹, 9 librairies et 34 écrans répartis dans 2 cinémas. Cette région compte ainsi 10,4 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (4,3 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (1,4 établissement par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux librairies (2,1 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est presque équivalent à celui établi pour l'ensemble du Québec (8,1 écrans par 100 000 habitants comparativement 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laval, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014		2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	15	18	2,8	4,3	7,8
Institutions muséales ²	6	6	1,4	1,4	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	9	9	2,5	2,1	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	—	—	...	...	8,4
Librairies	9	9	2,6	2,1	4,2
Cinémas et ciné-parcs	2	2	2,0	0,5	1,2
Écrans	34	34	4,7	8,1	8,9

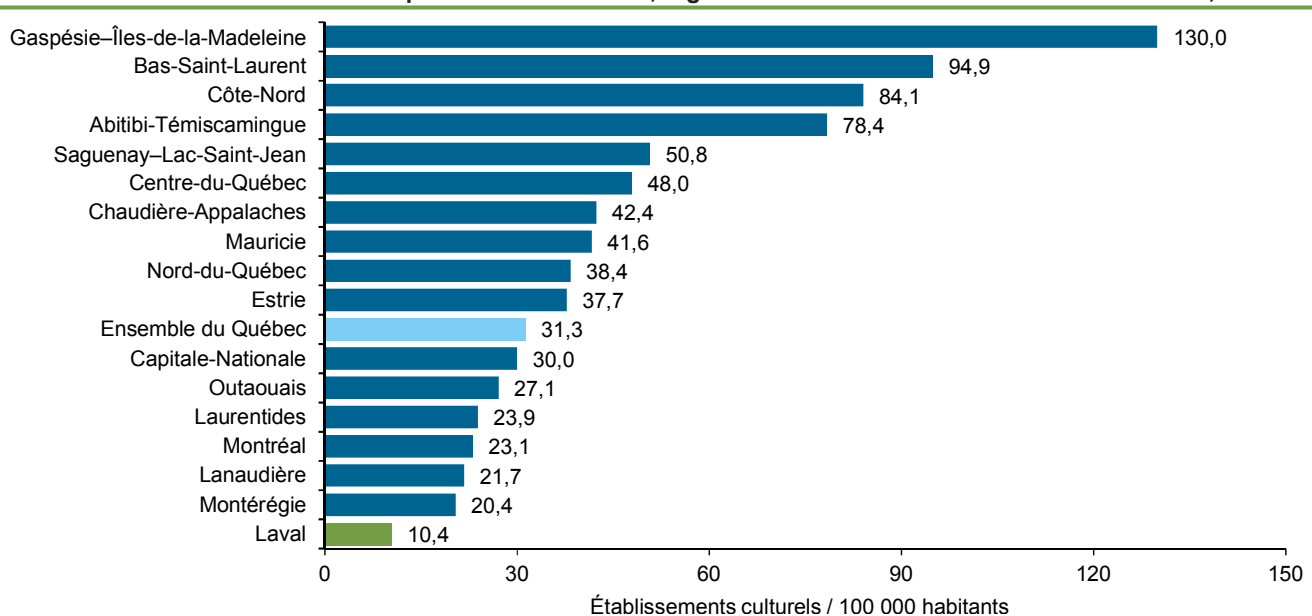
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (373 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (503 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laval et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité 2014	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2014
			Laval		Ensemble du Québec		
			2013	2014	2013	2014	
Spectacles payants en arts de la scène ¹							
Représentations	n	1 020	1,0	1,0	2,1	2,1	6,0
Entrées	n	375 450	444,9	372,5	818,2	827,6	5,5
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 594,8	2 295,9	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	211 901	392	502,5	1 740,4	1 676,9	1,5
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	17 716 734	47 465,2	42 009,4	54 227,5	48 414,1	4,5

1. Ils incluent les représentations des régions de Laval et des Laurentides.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

Réserve naturelle reconnue

Une réserve naturelle reconnue est une propriété privée reconnue en raison de l'intérêt que sa conservation présente sur le plan biologique, écologique, faunique, floristique, géologique, géomorphologique ou paysager (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Cette reconnaissance est une démarche initiée par le propriétaire. La reconnaissance peut être perpétuelle ou accordée pour un terme minimum de 25 ans.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures

ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités,

éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements

d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

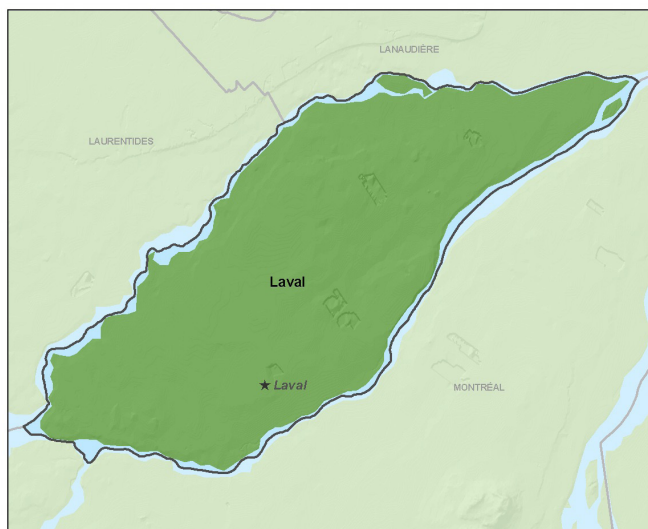
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Laval



Superficie en terre ferme (2013) : 246 km²

Population (2015^p) : 425 225 habitants

Densité de population : 1 728,6 hab./km²

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits chimiques
- Commerce de gros
- Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
- Fabrication de produits métalliques

Tableau comparatif pour les régions administratives du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2015 ^p	TAAM ¹ 2011-2015	2015 ^p	2014 ^p	2014 ^e	Var. 14/13	2014 ^p	Var. 14/13	2013
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	- 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	- 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	- 4,6	9,8 ³	72,0	75 279	- 2,7	26 917	- 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8 ³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 786	- 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	- 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives au 1^{er} juillet 2015.

2. Selon le découpage des régions administratives au 31 décembre 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Laval

Superficie en terre ferme (2013)	246 km ²
Population totale (2015 ^e)	425 225 hab.
Densité de population	1 728,6 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	0,7 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	7,5 %
Emploi (2015)	209,1 k
Taux d'activité (2015)	64,7 %
Taux d'emploi (2015)	59,5 %
Taux de chômage (2015)	8,0 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	32 723 \$
Revenu disponible par habitant (2014)	25 952 \$
Dépenses en immobilisation (2015)	916 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	1,55
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	60,7 %